

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
Séance du 09 mars 2026**

L'an deux mil vingt-six, le neuf mars, à dix- neuf heures trente, les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune de SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ (Isère), dûment convoqués le trois mars deux mil vingt-six se sont réunis en séance ordinaire, salle du conseil en Mairie, sous la présidence de Madame GAUTHIER MEYER Christiane, Présidente du CCAS.

PRESENTS : Christiane GAUTHIER MEYER, Sylviane TURCHETTI, Murielle SALCEDO, Corinne GALLIEN (arrivée à 19h44), Geneviève FOUGERONT, Thierry VERGER, Isabelle FAYOLLE, Jeannine LIABEUF, Eliane PAVIOT, Patrick MASAT, Pascale HERAUD, Edith BOUTILLER, Cécile BRIEL

ABSENTS : Christophe VAGINAY, Frédéric DUMOUCHEL, Christophe FAVRE, Henri MEYER,

Secrétaire de séance : Geneviève FOUGERONT

Nombre de membres en exercice : 17 Présents : 13 Votants : 13
--

DEL 2026 06 Budget primitif 2026 – Résidence autonomie Gai Soleil
(Votée à la majorité moins une abstention : Isabelle FAYOLLE)

Section de fonctionnement

Recettes

002 Résultat d'exploitation reporté : 84 642.71€

017 article 73418 : Autres établissement et services sociaux et médico-sociaux : 183 769.53€

019 : article 777 : amortissement des subventions : 4 759€

Total des recettes de la section de fonctionnement : 273 171.24€

Dépenses

011 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante : 85 253.58€

60611 : eau et assainissement : 13053.58€

60612 : Energie, électricité : 15 000€

60621 : Combustibles et carburants : 35 000€

60622 : Produits d'entretien : 3500€

60623 : Fournitures d'atelier : 2 000€

60628 : autres fournitures : 4 500€

6063 : alimentation : 2 000€

6068 : Autres achats non stockés : 200€

61118 : autres : 3 000€

6262 : frais télécommunication : 1 000€

6288 : Autres : 6 000€

012 : Dépenses afférentes au personnel : 22 000€

6218 : autres personnels extérieurs : 20 000€

6227 : frais d'actes et contentieux : 2 000€

016 : Dépenses afférentes à la structure : 152 864.08€

615 21 : bâtiments publics : 138 117.66€

61528 : autres : 2 946.42€

61551 : matériel médical : 300€

61558 : Autres matériels et outillages : 5 000€

61562 : matériel médical : 200€

61568 autres : 6 000€

623 : Publicité, publication : 300€

016 : dotation aux amortissements : 13 053.58€

21312 : 279.25€

2135 : 1411.60€

2184 : 573.84€

2188 : 941.42€

212 : 9 847..47€

Total des dépenses de la section d'exploitation : 273 171.24€

Section d'investissement

Recettes

001 : solde d'exécution reporté : 77 524.84€

16 : article 165 Dépôts et cautionnements reçus : 3000€

28 : amortissement des immobilisations : 13 053.58€

21312 : 279.25€

2135 : 1411.60€

2184 : 573.84€

2188 : 941.42€

212 : 9 847.47€

Total des recettes d'investissement : 93 578.42€

Dépenses

13 : article 13988 : Subventions inscrites au compte de résultat : 4 759€

16 : article 165 : Dépôts et cautionnements reçus : 10 000€

20 : article 2033 : frais d'insertion : 1 000€

21 : Autres immobilisations corporelles : 77 819.42€

212 : Agencement et aménagement de terrains : 7 578.42€

21312 : Bâtiments privés 31 000€

2135 : Installation générale, agencement, aménagement construction, : 14 241€

2184 : mobilier : 20 000€

2188 : autres immobilisations corporelles 5 000€

Total des dépenses d'investissement : 93 578.42€

Le conseil d'administration du CCAS adopte le budget primitif 2026 de la résidence autonomie à la majorité des membres présents ou représentés moins une abstention.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.
Pour copie conforme au registre le 10/03/2026

La secrétaire
Geneviève FOUGERONT



La Vice-Présidente du CCAS,
Christiane GAUTHIER MEYER



Envoyé en préfecture le 12/03/2026

Reçu en préfecture le 12/03/2026

Publié le



ID : 038-213803570-20260309-DEL202607BPCCAS-DE